

BUDGET 2015 : Intervention de Daniel Deleaz Groupe Pierre Bé demain

Comme nous l'avons exprimé lors du DOB, c'est bien l'austérité que les habitants vont voir se mettre en place pour l'année 2015 et sans doute pour les années à venir.

On voit bien que pour le budget de fonctionnement l'essentiel des recettes nouvelles probables résulteront comme en 2014 de l'évolution naturelle des bases de la fiscalité locale ce qui sera vrai pour les années qui suivront d'où l'importance de la vitalité du développement urbain sur le territoire et ce d'autant que les dotations continueront de baisser de façon drastique.

Pour les dépenses de fonctionnement, il est tout à fait nécessaire que les élus soient tenus informés de l'application des baisses de crédits envisagés sur les charges générales puisque l'effort demandé est important et concernant l'évolution de la masse salariale d'avoir connaissance des soldes entre les départ et les arrivées, ainsi que l'identification des objectifs de mutualisation des moyens et agents entre service.

Pour le BP 2015 en investissement comme indiqué lors du DOB : il s'agit donc d'une année de pause en terme de réalisation nouvelles, il est vrai que notre ville est par ailleurs richement dotée en terme d'équipements, néanmoins il conviendrait de maintenir les investissements dans les services de proximité en lien direct avec la population : écoles, crèches, ...

Faut-il prévoir d'autres investissements lourds ? Est-ce pertinent ? C'est une question et un débat qui concerne l'ensemble des habitants de la ville. Nous estimons qu'il revient aux habitants de donner leurs avis car il s'agit de leur ville, de ses finances et de son devenir.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 et au delà pour les débats de la commission finances il aurait été bon, les élus soient destinataires de scénarios prospectifs, afin qu'une analyse soit conduite à nouveau en terme d'éventuelle renégociation de la dette, qu'un plan pluriannuel d'investissement soit effectivement proposé sur la durée du mandat comme indiqué dans la délibération lequel devrait privilégier des investissements générateurs de faible coûts de fonctionnement et qu'enfin soit privilégiée comme cela à toujours été le cas la collaboration avec le Grand Lyon aujourd'hui Métropole et ses compétences élargies pour porter l'investissement.

Pour notre part, si la ville devait prévoir de tels investissements, c'est sans doute au Centre de Santé B. Frachon que la priorité doit être donnée. La population doit avoir une offre de soins correspondante aux besoins de santé, ce qui suppose des d'équipements médicaux modernes et performants, des personnels formés et bien rémunérés et des locaux plus vastes. Dans ce domaine qui touche à la santé et donc à la vie, Il faut une réelle ambition !

Alors oui, aujourd'hui plus encore qu'hier, nous devons résister à l'austérité qui handicape les collectivités et les communes en aller chercher les moyens financiers là où ils se trouvent.